

**“Propriétaires, des subventions  
pour rénover votre habitat”**



**Bas des Pentes Croix-Rousse  
Opéra Bourse - Chenavard**

**O**opération  
**P**rogrammée  
d'**A**mélioration de  
l'**H**abitat

# LES OBJECTIFS DE L'OPAH DE RENOUVELLEMENT URBAIN



## Participer à l'embellissement du 1er arrondissement

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat s'inscrit dans le vaste projet de requalification des quartiers de la Croix Rousse et du sud des Terreaux.



## Rénover l'habitat ancien

L'OPAH vise la rénovation des logements ou immeubles privés en incitant les propriétaires à réhabiliter leurs biens par le biais de subventions.



Ces aides financières mobilisables en **2004, 2005 et 2006**, sont attribuées par l'**Anah, la Ville de Lyon et le Grand Lyon**.



# LES SUBVENTIONS DE L'OPAH DE RENOUVELLEMENT URBAIN



## **Vous êtes :**

- propriétaire bailleur, votre logement est loué ou destiné à la location.
- propriétaire occupant, vous occupez votre logement à titre de résidence principale.

## **Améliorez votre confort et votre cadre de vie**

en entreprenant des travaux pour :

- réduire l'inconfort et améliorer la salubrité des logements.
- mettre en conformité et sécuriser les parties communes d'immeubles.
- maîtriser les loyers et les charges énergétiques.
- valoriser le patrimoine architectural.

**Sollicitez une subvention** pouvant atteindre 85% des travaux retenus en fonction du loyer pratiqué après travaux ou des ressources des propriétaires occupants.

Ainsi que des subventions complémentaires pour :

- des travaux permettant la sortie d'insalubrité ou de péril, l'élimination du plomb ...
- l'installation de chaudières et de fenêtres à haute performance thermique.
- les surcoûts de travaux liés aux recommandations architecturales.



# UN ACCOMPAGNEMENT **GRATUIT ET PERSONNALISÉ**



**Avant de démarrer vos travaux, vérifiez si votre projet est subventionnable**

La SERL est chargée de l'animation de l'**OPAH** de **Renouvellement Urbain** du 1<sup>er</sup> arrondissement. Elle vous informe sur les conditions d'éligibilité à l'opération.



**Profitez de conseils personnalisés**

Elle est votre interlocuteur privilégié dans vos démarches et vous propose gratuitement ses compétences et son savoir faire pour :

- des simulations financières calculant le montant prévisionnel des subventions.
- des recommandations sur la performance thermique de votre projet.
- une assistance administrative pour le montage de vos demandes de subventions.
- une assistance à la gestion locative pour les logements à loyers maîtrisés.



**La Société d'Équipement du  
Rhône et de Lyon vous  
accueille, sans rendez-vous**

**Les mercredis de 9h à 12h**

A la Mission Pentes de la Croix-Rousse  
11 place Croix Paquet - 69001 LYON  
Tel : 04.72.10.10.10

**ou les autres jours de la semaine  
à la SERL**

**par téléphone au  
04.72.61.50.12**

**par mail à [l.chatillon@serl.fr](mailto:l.chatillon@serl.fr)**

